

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-95 du 8 avril 2010 portant nomination d'un expert
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : SASM1030270S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1 et L. 5311-2, R. 5222-5, R. 5222-7 et
D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2010-12 du 19 février 2010 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*,

Décide :

Article 1^{er}

M. Sylvain LEHMANN est nommé expert auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*, à titre complémentaire pour l'année 2010.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 8 avril 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT